

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 56 (1911)
Heft: 5

Rubrik: Correspondance

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

7433 cadets. Le programme de tir donnant droit au subside fédéral a été exécuté par 3720 cadets.

Dans la statistique fédérale, la Suisse welche ne figure que pour un corps dans le canton de Neuchâtel, comptant 165 cadets. Nous ignorons pourquoi le corps de Vevey n'est pas mentionné.

CORRESPONDANCE

Nous recevons les lignes suivantes :

La dernière chronique de votre estimable journal concernant l'instruction militaire préparatoire exprime l'espoir que Fribourg et le Jura bernois se mettront aussi, avant qu'il soit longtemps sur la brèche.

Nous ignorons ce qu'il en est des cours militaires préparatoires dans le canton de Fribourg. Par contre, dans le Jura bernois, ils existent depuis plusieurs années. Nous avons sous les yeux les rapports cantonaux des années 1907, 1908, 1909 et 1910 ; ils accusent les chiffres suivants :

En 1907	9	sections, avec	142	élèves.
» 1908	9	»	»	82 »
» 1909	5	»	»	74 »
» 1910	8	»	»	209 »

Pour 1911, les cours sont organisés et l'on prévoit 12 sections avec 250 élèves.

Nous nous faisons un plaisir de vous faire parvenir cette rectification, en vous priant d'y donner telles suites que de droit et nous sommes heureux de constater que dans la 2^e division, le Jura bernois a vaillamment fait son devoir pour l'organisation des cours militaires préparatoires. Outre le maniement des armes et les exercices gymnastiques, notre comité cantonal a ajouté encore dernièrement au programme de cette belle institution, le développement des sentiments patriotiques des élèves. Cette nouvelle tâche aura pour effet de rendre les cours encore plus populaires et permettra de former de futurs soldats convaincus de l'utilité et de la grandeur de leur mission.

Le Chef de l'Arrondissement du Jura,
Capitaine JORAY.

Le commandant A. Dollfus, chef d'escadron d'artillerie territoriale,
état-major particulier, à M. le Directeur de la *Revue Militaire Suisse*.

Lausanne.

Monsieur,

Dans la livraison d'avril de la *Revue Militaire Suisse*, page 364, votre correspondant français m'attribue l'honneur d'avoir pris une part impor-

tante à la direction du raid hippique des officiers de réserve et de l'armée territoriale, organisé par le journal *Le Matin*.

Je suivais, au dit moment, un cours de tir de campagne à Nîmes, et le rôle qu'on me prête a été rempli par mon cousin, M. Dollfus, lieutenant-colonel au 25^e dragons, à Angers.

Veuillez agréer, Monsieur, mes compliments distingués.

Commandant DOLLFUS.

Notre chroniqueur hollandais nous écrit :

« Je crains que deux passages de ma dernière chronique n'aient prêté à confusion.

» En ce qui concerne la durée du service, la réduction de 8 1/2 mois à 6 1/2 mois intéresse les jeunes gens qui fournissent la preuve d'une aptitude physique supérieure à celle de la moyenne des conscrits.

» Le second passage est relatif au cours de répétition. Actuellement, les troupes à pied sont convoquées trois fois, et dans la « landweer » deux fois. Le projet de loi propose la suppression, dans les deux catégories, du 3^e et du 2^e cours de répétition. »

BIBLIOGRAPHIE

Die Letzten Tage des Ministeriums Emile Ollivier Juli-August 1870, par HEINRICH SEEHOLZER. — Une broch. de 103 p. Zurich et Paris 1910. Orell-Fussli et librairie Fischbacher.

La belle persévérance avec laquelle M. Emile Ollivier lutte depuis quarante ans à réformer le jugement porté sur lui par l'opinion publique et par l'histoire a sans doute contribué aux sympathies manifestes que professe à son égard M. Seeholzer. Les quatorze volumes de *L'Empire libéral* sont bien près d'être pour lui parole d'évangile, et la devise dont il fait précéder son exposé traduit ses espoirs. Il l'emprunte à un article de M. Pierre Le Cointe dans *Le Peuple français* : « La génération qui monte lui sera plus juste que celle qui descend. »

Nous voulons le croire ; elle lui sera plus juste en ce sens qu'elle reconnaîtra mieux, qu'elle reconnaît déjà mieux les responsabilités d'autres auteurs du grand drame de 1870, et qu'elle fait leur part dans le partage. Mais absoudra-t-elle jamais Emile Ollivier de l'incontestable frivolité avec laquelle il a conduit ou laissé conduire les événements d'alors ? Ce « cœur léger » qu'on lui a tant reproché, ne peut-il pas se traduire par « caractère léger », et cette traduction n'est-elle pas justifiée ? *L'Empire libéral* lui-même permet, abondamment, de soutenir cette thèse, et si M. Seeholzer ne la relève pas, c'est que les sympathies ne se commandent pas toujours.

Néanmoins, si l'on peut différer d'opinion avec M. Seeholzer, on n'en lit pas moins sa brochure avec facilité parce qu'elle est la plaidoirie d'un convaincu, presque d'un enthousiaste. Mais c'est une plaidoirie plutôt qu'une œuvre d'histoire critique. Là est son point faible.

F. F.